

## 5.3 Salaires dans le secteur privé :...

En 2015, dans le secteur privé (y compris les entreprises publiques), le **salaire net en équivalent temps plein** (EQTP) s'élève en moyenne à 2 250 euros par mois. Il augmente de 1,1 % en euros constants, après une hausse de 0,5 % en 2014, dans un contexte de croissance économique modérée et d'inflation quasi nulle.

Le salaire net moyen augmente pour chaque catégorie socioprofessionnelle. En 2015, les cadres perçoivent en moyenne 4 140 euros nets par mois en EQTP, soit une hausse de 1,2 % par rapport à 2014. Ils bénéficient d'un certain dynamisme des éléments variables de leur rémunération, comme les primes ou l'épargne salariale. Le salaire net moyen en EQTP s'élève à 2 270 euros par mois pour les professions intermédiaires (en légère hausse sur un an, de 0,2 %), à 1 640 euros pour les employés et à 1 720 euros pour les ouvriers. Les ouvriers et les employés ont pu bénéficier de la revalorisation de 0,8 % du **Smic**, les ouvriers ayant même un salaire net moyen un peu plus dynamique que celui-ci (+ 1,1 %). La hausse est un peu plus prononcée pour les ouvriers non qualifiés (+ 1,3 %) que pour les qualifiés (+ 1,0 %), avec une part des qualifiés qui augmente en 2015, tirant le salaire net moyen des ouvriers à la hausse. La progression est plus modérée pour les employés (+ 0,6 %), ce qui provient, d'une part, de la faible croissance du salaire net moyen des employés plutôt qualifiés, d'autre part, de l'augmentation relative des moins qualifiés parmi les employés (effet de composition). Entre 2010 et 2015, le salaire net moyen a augmenté pour les ouvriers (+ 0,5 % par an

en euros constants) et les employés (+ 0,3 % par an en euros constants), mais a baissé pour les cadres et les professions intermédiaires.

Le salaire net moyen croît logiquement avec l'âge et l'accumulation de l'expérience, mais traduit aussi les effets des entrées en emploi et des sorties d'activité à des âges plus tardifs pour les salariés les plus qualifiés – avec des études plus longues et des départs en retraite plus tardifs. En 2015, un salarié de moins de 25 ans perçoit en moyenne 1 410 euros nets par mois en EQTP, un salarié de 55 ans ou plus reçoit 2 750 euros. En 2015, une femme salariée gagne en moyenne 18,4 % de moins qu'un homme salarié, et 9,3 % de moins, à âge, catégorie socioprofessionnelle, secteur d'activité, taille de l'entreprise et condition d'emploi (temps complet ou partiel) équivalents. L'écart de salaire moyen entre les femmes et les hommes continue de se réduire, mais il reste plus prononcé parmi les cadres (20 %) que parmi les ouvriers (16 %), les professions intermédiaires (14 %) et les employés (9 %). Ces écarts évoluent aussi selon l'âge, la génération et l'avancée dans la carrière : en 2015, les femmes salariées de moins de 25 ans gagnent en moyenne 7 % de moins que les hommes, alors que celles de 55 ans ou plus gagnent 28 % de moins.

En 2015, en EQTP, 10 % des salariés perçoivent au plus 1 210 euros (1<sup>er</sup> décile, D1), et 10 % des salariés au moins 3 650 euros (9<sup>e</sup> décile, D9). Le **rapport interdécile** (D9/D1) mesure la dispersion des salaires. Celle-ci augmente avec la qualification : les salaires des cadres sont plus dispersés (2,9) que ceux des professions intermédiaires (2,2) et ceux des ouvriers et des employés (2,0). ■

### Définitions

**Salaire net, salaire en équivalent temps plein** (EQTP), **Smic, rapport interdécile** : voir *annexe Glossaire*.

### Pour en savoir plus

- « Salaires dans le secteur privé. En 2015, le salaire net moyen augmente de 1,1 % en euros constants », *Insee Première* n° 1669, octobre 2017.

## 1. Salaires mensuels nets moyens en EQTP selon la catégorie socioprofessionnelle

	Salaires en 2015 (en euros)			Évolution 2015/2014 en euros constants (en %)			Évolution annuelle moyenne 2010-2015 en euros constants (en %)		
	Ensemble	Femmes	Hommes	Ensemble	Femmes	Hommes	Ensemble	Femmes	Hommes
Cadres <sup>1</sup>	4 140	3 560	4 450	1,2	1,3	1,3	-0,5	0,0	-0,5
Professions intermédiaires	2 270	2 080	2 420	0,2	0,2	0,3	-0,3	-0,3	-0,2
Employés	1 640	1 590	1 740	0,6	0,6	0,3	0,3	0,3	0,3
Ouvriers	1 720	1 480	1 770	1,1	1,7	1,0	0,5	0,9	0,5
<b>Ensemble</b>	<b>2 250</b>	<b>1 990</b>	<b>2 440</b>	<b>1,1</b>	<b>1,2</b>	<b>1,1</b>	<b>0,2</b>	<b>0,5</b>	<b>0,2</b>
<b>Ensemble hors contrats aidés</b>	<b>2 280</b>	<b>2 010</b>	<b>2 460</b>	<b>1,3</b>	<b>1,4</b>	<b>1,2</b>	<b>0,4</b>	<b>0,7</b>	<b>0,3</b>

1. Y compris chefs d'entreprise salariés. Champ : France hors Mayotte, salariés du privé et des entreprises publiques, y compris bénéficiaires de contrats aidés. Sont exclus les apprentis, les stagiaires, les salariés agricoles et les salariés des particuliers-employeurs.

Source : Insee, DADS, fichiers définitifs.

## 2. Salaires mensuels nets moyens en EQTP selon l'âge

	Salaires en 2015 (en euros)			Évolution 2015/2014 en euros constants (en %)		
	Ensemble	Femmes	Hommes	Ensemble	Femmes	Hommes
<b>Ensemble</b>	<b>2 250</b>	<b>1 990</b>	<b>2 440</b>	<b>1,1</b>	<b>1,2</b>	<b>1,1</b>
Moins de 25 ans	1 410	1 350	1 450	-0,2	-0,2	-0,2
De 25 à 39 ans	2 000	1 860	2 100	0,3	0,4	0,2
De 40 à 49 ans	2 440	2 140	2 650	1,0	1,3	0,8
De 50 à 54 ans	2 550	2 160	2 830	1,2	1,4	1,2
55 ans ou plus	2 750	2 240	3 120	0,5	0,6	0,5

Champ : France hors Mayotte, salariés du privé et des entreprises publiques, y compris bénéficiaires de contrats aidés. Sont exclus les apprentis, les stagiaires, les salariés agricoles et les salariés des particuliers-employeurs.

Source : Insee, DADS, fichiers définitifs.

## 3. Indicateurs de dispersion des salaires mensuels nets en EQTP selon la catégorie socioprofessionnelle et le sexe en 2015

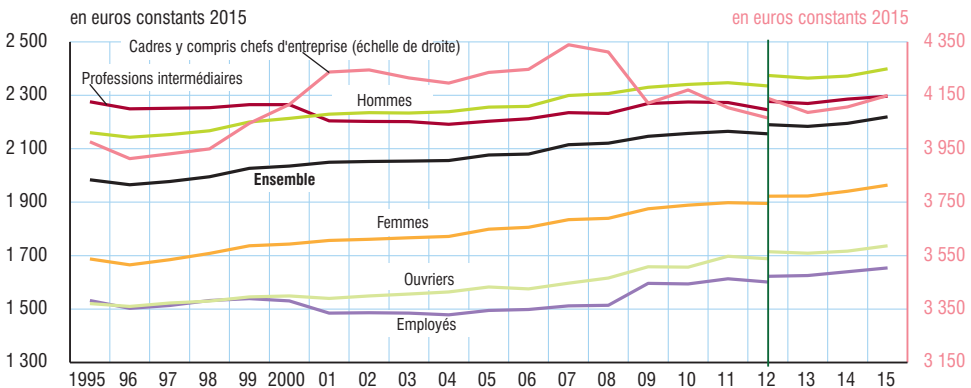
	en euros						
	Ensemble	Femmes	Hommes	Cadres <sup>1</sup>	Professions intermédiaires	Employés	Ouvriers
D1	1 210	1 170	1 260	2 160	1 430	1 150	1 160
Q1	1 420	1 340	1 500	2 710	1 730	1 290	1 350
<b>D5 (médiane)</b>	<b>1 800</b>	<b>1 650</b>	<b>1 910</b>	<b>3 460</b>	<b>2 100</b>	<b>1 490</b>	<b>1 610</b>
Q3	2 480	2 230	2 680	4 540	2 570	1 810	1 930
D9	3 650	3 150	3 990	6 360	3 190	2 260	2 330
D9/D1	3,0	2,7	3,2	2,9	2,2	2,0	2,0

1. Y compris chefs d'entreprise salariés.

Champ : France hors Mayotte, salariés du privé et des entreprises publiques, y compris bénéficiaires de contrats aidés. Sont exclus les apprentis, les stagiaires, les salariés agricoles et les salariés des particuliers-employeurs.

Source : Insee, DADS, fichiers définitifs.

## 4. Évolution du salaire mensuel net moyen en EQTP selon la catégorie socioprofessionnelle et le sexe



Champ : France hors Mayotte, France métropolitaine jusqu'en 2000, salariés du privé et des entreprises publiques. Sont exclus les salariés agricoles et les salariés des particuliers-employeurs.

Note : des améliorations des codages des catégories socioprofessionnelles en 2000 et en 2002 peuvent introduire des ruptures dans ces séries longues. Depuis 2013, les cotisations patronales aux complémentaires santé obligatoires (CPCSO) entrent dans la mesure du salaire net. Pour 2012 sont reportés les salaires observés ainsi que des salaires estimés comparables à 2013 qui incluent ces cotisations.

Source : Insee, DADS, fichiers définitifs.